



PROJET ASC 2018

Prévention auprès du jeune public



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
1. Introduction	4
2. Identification du public : nombre, type et contraintes	5
A. Niveaux du premier degré élémentaire.....	5
B. Établissements publics et privés en Nouvelle-Calédonie	5
C. Contraintes pédagogiques	5
3. Ateliers de prévention sur les risques majeurs en Nouvelle-Calédonie.....	6
4. Organisation et déroulement	7
A. Organisation.....	7
B. Déroulement.....	7
a. Partie 1 – Présentation – 15 minutes	7
b. Partie 2 – Ateliers – 20 minutes	8
c. Partie 3 – Synthèse – 15 minutes	11
5. Conclusion	12
ANNEXE	13

PRÉAMBULE

Le service civique est un dispositif national qui permet à des jeunes de moins de 26 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général. Il s'inscrit dans une démarche volontaire et citoyenne du jeune.

Depuis 2016, la Nouvelle-Calédonie, par le biais de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR), met à disposition des collectivités deux ou quatre auxiliaires de sécurité civile (ASC) suivant le type de mission secondaire choisi.

La mission principale consiste à mener des actions de prévention et de sensibilisation des risques majeurs en Nouvelle-Calédonie auprès des populations, et plus particulièrement du jeune public.

Les missions secondaires sont :

- soit « guetteur feux de forêt » – quatre ASC : ils participent à la surveillance des départs de feux en milieu naturel ou rural, à l'alerte des services d'intervention.
- soit « opérateur feux de forêt » – deux ASC : ils participent à la réception des appels concernant les feux de forêt, à la transmission des informations aux services d'interventions.

Ainsi en 2018, 96 jeunes pourront pendant six mois être mis à disposition de structures d'accueil (32 communes et SEM MWE ARA) après avoir été équipés et formés par la Nouvelle-Calédonie.

Cette mission se déroulera du 26 août 2018 au 26 février 2019.

1. Introduction

Dans le cadre de leur mission principale, il est proposé que les auxiliaires de sécurité civile interviennent en milieu scolaire (niveau CM1/CM2) et/ou dans les centres de vacances et de loisirs (CVL) afin de sensibiliser le jeune public.

Ainsi, des ateliers de prévention sur les risques majeurs en Nouvelle-Calédonie seront animés par les ASC de la DSCGR (Cf. annexe).

Ils pourront par la suite être proposés dans toutes les communes de la Nouvelle-Calédonie. Il est donc nécessaire de prendre en compte les différences des moyens humains et matériels.

Aussi, ils doivent être clairs, simples à comprendre, à s'approprier et à mettre en œuvre.

Les communes seront en capacité d'adapter le déroulement de ces ateliers en fonction du nombre d'intervenants.

Par exemple :

- 6 ASC DSCGR + un tuteur + un professeur ou animateur -> 3 ateliers en simultané
- 4 ASC + un tuteur + un professeur ou animateur -> 3 ateliers en simultané
- 2 ASC + un tuteur + un professeur ou animateur -> 2 ateliers en simultané et un collectif

Afin de ne pas dépendre d'un équipement spécifique (informatique, vidéo...), ces ateliers ne nécessitent aucune technologie moderne.

Par cet aspect « artisanal », l'enfant peut intégrer les informations en mobilisant davantage ses sens (la vue, l'ouïe, le toucher).

2. Identification du public : nombre, type et contraintes

A. Niveaux du premier degré élémentaire

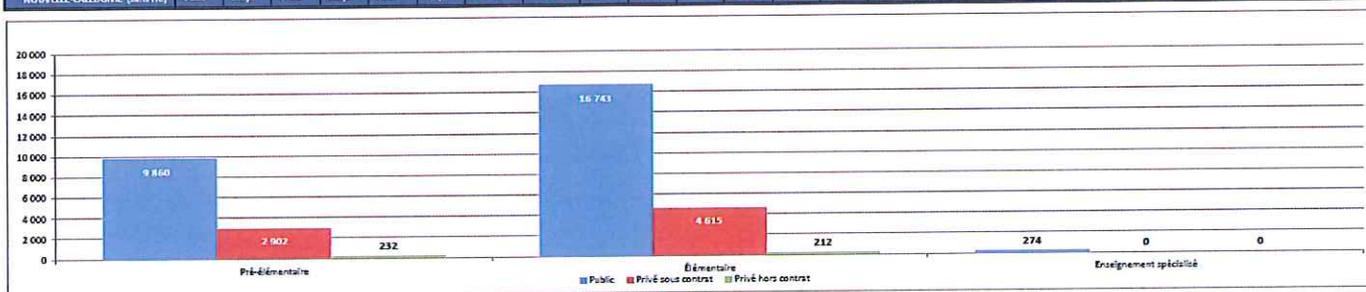
- Cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1
- Cycle 3 ou cycle des approfondissements : CE2, CM1, CM2

B. Établissements publics et privés en Nouvelle-Calédonie

En 2018, les effectifs en Nouvelle-Calédonie font état de 21 358 élèves dans le premier degré élémentaire (cycles 2 et/ou 3).

Récapitulatif des effectifs selon le secteur d'enseignement

SECTEUR D'ENSEIGNEMENT	PRÉ-ÉLÉMENTAIRE								ÉLÉMENTAIRE										ENSC. SPÉCIAL.		TOTAL GÉNÉRAL			
	PETITES		MOYENS		GRANDES		TOTAL		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		TOTAL		EFF.	Chm.	EFF.	Chm.
	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.	EFF.	Chm.						
PUBLIC	3 114	137,1	3 349	150,2	3 397	153,3	9 860	450,6	3 421	172,7	3 375	160,6	3 353	160,8	3 353	157,6	3 236	154,1	16 743	505,0	274	28,0	26 877	1 274
PRIVÉ SOUS CONTRAT	1 016	49,2	876	45,3	810	44,5	2 902	139,0	920	45,6	904	47,0	937	51,0	908	47,3	946	47,9	4 615	242,0	0	0,0	7 517	351
PRIVÉ HORS CONTRAT	81	6,1	58	3,8	68	4,5	232	14,5	46	3,3	50	3,0	39	2,1	42	2,1	35	2,1	212	32,5	0	0,0	444	27
NOUVELLE-CALÉDONIE (avec HC)	4 221	192,4	4 383	199,4	4 309	202,3	12 994	594,1	4 387	224,7	4 329	210,6	4 329	213,0	4 308	207,0	4 217	204,1	21 570	1 060,3	274	28,0	34 838	1 652
NOUVELLE-CALÉDONIE (sans HC)	4 130	186,1	4 325	195,5	4 307	197,8	12 762	579,6	4 341	221,5	4 279	207,0	4 290	211,8	4 260	204,9	4 182	202,0	21 358	1 047,8	274	28,0	34 394	1 600



* Source : Service études et prospectives (SEP)

Ce projet de prévention auprès du jeune public, étant destiné aux niveaux CM1 et/ou CM2, concernera par conséquent un total de **12 854 élèves**, répartis comme suit.

- Public : 9 947 élèves
- Privé (avec le hors contrat) : 2 907 élèves

C. Contraintes pédagogiques

L'école prend en compte la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève par la **pédagogie différenciée** (différenciation successive ou simultanée).

La notion de risques majeurs et les conduites à tenir doivent être intégrées en un temps limité.

Il convient de :

- varier les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes ;
- tenir compte de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage des élèves.

Ainsi, seule la **différenciation successive** sera utilisée pour ce projet : utilisation de diverses méthodes, supports, situations et démarches d'apprentissage pour augmenter les chances que chacun trouve, au moins, une méthode qui lui convienne.

3. Ateliers de prévention sur les risques majeurs en Nouvelle-Calédonie

Les ateliers ci-après s'inscrivent dans le cycle de consolidation du degré élémentaire (CM1/CM2).

Les fondamentaux acquis, la prévention, la compréhension des enjeux et les conduites à tenir face à ces risques majeurs peuvent être déclinés de différentes façons.

- **Public concerné** : classes de CM1 et CM2 (maximum de 30 élèves)
- **Animateurs** : auxiliaires de sécurité civile (entre 2 et 6 selon la commune)

L'objectif est de sensibiliser le jeune public aux risques majeurs de façon simple, ludique et dynamique.

Ainsi, il pourra à son tour devenir acteur de la prévention et ambassadeur des bons comportements face à ces risques.

Par la pédagogie différenciée, l'enfant pourra observer, construire, jouer et ainsi consolider et/ou acquérir des connaissances.

L'expérience de chacun sera prise en compte, l'enfant pourra se placer au centre des débats et de nos objectifs communs : identifier les risques et mieux y répondre.

4. Organisation et déroulement

A. Organisation

Nombre d'élèves :	maximum 30 répartis en trois groupes
Nombre d'intervenants :	minimum 4 ASC + 1 tuteur + 1 enseignant ou animateur
Ateliers :	3 groupes répartis sur 3 espaces : <ul style="list-style-type: none">- Intérieur : phase d'observation et manipulation- Extérieur : activité physique- Intérieur : phase de conception et fabrication
Mascotte :	« Super Balbu » – ces ateliers seront l'occasion d'inviter la mascotte « Super Balbu » dans l'univers visuel des enfants.

NIKO, artiste reconnu en Nouvelle-Calédonie, propose un visuel de « Super Balbu » (en cours d'évolution).

SUPER BALBU

Nicolas Y. Martin : 79 12 07

SKETCHES 002



B. Déroulement

L'intervention est en **trois parties** pour une durée totale de **2 heures**.

a. Partie 1 – Présentation – 15 minutes

Objectifs :

- Se présenter aux enfants
- Présenter les missions des auxiliaires de sécurité civile (identifier les acteurs)
- Construire LEUR définition des risques majeurs en Nouvelle-Calédonie
- Échanger sur les expériences personnelles
- Répartir les élèves dans les différents ateliers

b. *Partie 2 – Ateliers – 20 minutes*

Atelier 1 – « Super Balbu » et « Le petit scientifique » – 20 minutes

Risques majeurs traités : SÉISME / TSUNAMI

Matériel : bassine, argile, eau, jouets (personnages, accessoires...), racloir...

Moyens humains conseillés : 1 ou 2 animateurs

Objectifs :

- Comprendre l'interaction entre les risques
- Observer les effets
- Reconnaître les moyens d'alerte
- Adopter les conduites à tenir

Mise en place : Construire le dispositif d'expérimentation et d'observation

Dans une bassine transparente :

- Créer une table suivie d'une pente (jusqu'au 3/4 maximum)
- Disposer les personnages et objets sur la partie plane
- Verser de l'eau pour constituer la mer
- Pousser l'eau (à l'aide d'un racloir) et observer les effets de l'onde



Avantages :

- Manipulation
- Échanges dynamiques (débat)
- Développement du sens de l'observation et de la réflexion

Ouverture : Les risques naturels (inondations, vents violents, fortes pluies et orages, fortes houles, mouvements de terrain), la place de l'homme (habitations...), la différence entre vagues et tsunamis...

Bilan : Définir le risque

Atelier 2 – « Super Balbu » et « Le petit sportif » – 20 minutes

Risques majeurs traités : CYCLONE / SÉISME / TSUNAMI

Matériel : 10 cubes géants en mousse, 3 parallélépipèdes rectangles en mousse, jouets (personnages, bouteilles d'eau, radios, bougies)...et des jouets pièges (inutiles), panneaux avec les différentes phases et alertes.

Moyens humains conseillés : 2 animateurs minimum

Objectifs :

- Répondre à un risque rapidement en mobilisant le corps et l'esprit
- Reconnaître les moyens d'alerte
- Adopter les conduites à tenir

Mise en place :

- 2 équipes s'affrontent (avec un animateur par équipe), l'une propose un risque et l'autre doit y répondre.
- Alternier les situations et les signaux d'alertes : visuels et sonores (voix ou sirènes) et/ou indiquer d'où vient le danger.

Les enfants doivent monter le plus vite possible une structure à l'aide du matériel à disposition pour protéger le personnage (ou simplement le mettre en sécurité).

TSUNAMI

Modéliser le sens de la fuite, créer un point haut (montagne, pyramide)



CYCLONE – ALERTE 2

Créer une maison (avec eau, bougies, radio...)



SÉISME

Réfugier le personnage sous une table, l'éloigner d'une structure fragilisée...



Avantages :

- Enfants actifs
- Mobilisation du corps et de l'esprit
- Visualisation en 3D
- Esprit d'équipe

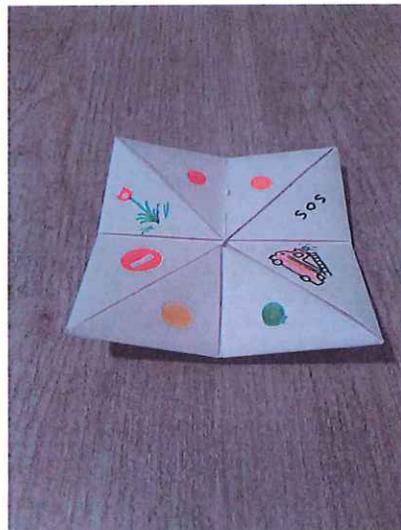
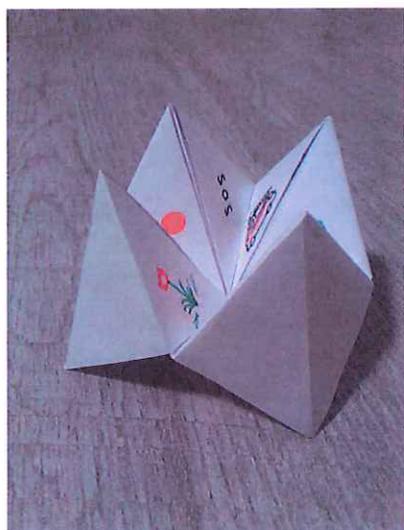
Bilan : Matérialiser les meilleures conduites à tenir avec le groupe entier

Atelier 3 – « Super Balbu » et « Le petit joueur » – 20 minutes

Risque majeur traité :	FEU DE FORÊT
Matériel :	feuille, crayons de couleur, feuillet de réponses...
Moyens humains conseillés :	1 ou 2 animateurs
Objectifs :	- S'interroger sur les risques et les conduites à tenir - Devenir acteur de la prévention
Mise en place :	Conception d'une « cocotte » en papier

Après un travail collectif au tableau, réaliser une cocotte avec un jeu de questions réponses.

Les thèmes abordés sur la cocotte sont :	- PREVIFEU : Vert, Jaune, Orange, Rouge - Végétation : les gestes à adopter - Numéros d'urgences - Missions des pompiers - Comportements à éviter
--	---



Avantages :	- Ludisme et moment calme - Conception et manipulation - Mémorisation par l'écriture - Continuité et partage de l'expérience avec les autres
--------------------	---

Bilan :	L'enfant garde une trace des notions abordées sous forme de jeu.
----------------	--

c. Partie 3 – Synthèse – 15 minutes

Objectifs :

- Revenir sur la définition des risques majeurs
- Faire le bilan des conduites à tenir et numéros d'urgence
- Rappeler le rôle de chacun comme acteur de la prévention

Conclusion :

- Questions ouvertes, remerciements
- Remise de cadeaux (magnets cyclone)
- Remise d'une planche à plier en « cocotte » sur les risques majeurs (naturels, sanitaires et technologiques)
- Remise d'un diplôme du « Petit ambassadeur de la prévention »

5. Conclusion

Pour le bon déroulement de ces ateliers, il est important de veiller à ce que :

- les consignes soient simples et claires ;
- la durée des ateliers soit contrôlée (pour un maximum de concentration et d'attention) ;
- le matériel soit suffisant (et même supérieur aux besoins) ;
- les animateurs reviennent plusieurs fois sur les notions abordées ;
- les expériences des enfants soient prises en compte ;
- les élèves soient responsabilisés.

(Sur les conseils de Clémence Friocourt, professeur des écoles à l'école Robert ABEL)

***La multiplication des expériences cognitives est le meilleur moyen
pour l'enfant de comprendre et assimiler un message.***

ANNEXE

Les intervenants de la DSCGR sont :

- SAP Julien PAYET (tuteur des auxiliaires de sécurité civile)
- Jonathan HALO
- Jean-Claude HNADRIANE
- Brandon LEBACLE
- Jordan SIOREMU
- ~~Evelyn WADEHNANE~~ Charles BAFUE
- Marcella WAITREU